

Projet pédagogique

De l'accueil de loisirs sans hébergement

Période du 09/11 au 14/12

L'Asie

Association Aumônerie Saint-Martin

1, rue du Chemin Neuf

28210 Nogent-le-Roi

06 78 72 25 86

Rédaction par Antoine Storez, directeur

En collaboration avec l'équipe d'animation

Septembre 2022

Table des matières

1.	Histoire de l'ACM.....	3
2.	L'organisateur	3
3.	Mes intentions éducatives.....	3
5.	Le cadre	5
a.	Lieu et période d'accueil	5
b.	Les locaux.....	5
c.	Le public accueilli	6
d.	L'équipe pédagogique	6
e.	Une journée type	8
f.	Le thème	8
6.	Protocole sanitaire	8
7.	Bilan et perspectives.....	9

1. Histoire de l'ACM

Même s'il est récent, notre ACM s'inscrit en fait dans une histoire plus ancienne. En 1898, en voyant des jeunes d'un centre de loisirs de Chartres en promenade à Nogent-le-Roi, avec quelques belles tenues et leur franche camaraderie, plusieurs personnes soucieuses de l'éducation de la jeunesse ont eu l'idée de former une association de jeunesse. Avec le concours moral et financier de quelques généreux donateurs naît alors l'association « Saint Louis de Gonzague – Alliance Nogentaise ». Cet accueil devient alors un centre pour les écoliers, les apprentis et les ouvriers, occupant ainsi toute une partie de la jeunesse à partir de 7 ans aux plus grands.

Cette association existe toujours, mais est orientée maintenant exclusivement vers le théâtre et a perdu la première partie du nom pour s'appeler uniquement « Alliance Nogentaise. » Nous avons simplement voulu inscrire notre projet d'association éducative dans le sillage de cette histoire locale en reprenant le nom « Louis de Gonzague » – bel exemple de jeune dévoué pour les autres – pour notre ACM.

Notre ACM a vu le jour en 2019, d'abord dans le cadre paroissial. Plusieurs familles ont exprimé leur désir de faire vivre à leurs enfants un temps de vacances avec des activités variées dans un cadre familial et bienveillant, dans lequel ils pourraient expérimenter une vie collective et s'épanouir.

Après une étude de terrain et quelques expériences informelles dans un cadre privé au début, cet ACM s'est structuré et a pu ouvrir en 2020, d'abord durant des vacances scolaires (Toussaint et été), puis depuis septembre 2021 hebdomadairement, tous les mercredis.

2. L'organisateur

L'association Aumônerie Saint-Martin de Nogent-le-Roi est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Cette association a pour but de procéder à toute action, démarche ou intervention susceptibles d'assurer ou de favoriser :

- L'éveil, l'éducation, l'approfondissement de la foi et le développement des valeurs humaines chez les jeunes des paroisses de la Vallée de l'Eure.
- L'organisation de rencontres et de loisirs pour ces jeunes par tous moyens appropriés, y compris la création de camps, de colonies de vacances, de sorties et de centres de loisirs.
- L'accompagnement des jeunes en difficulté.

3. Mes intentions éducatives

Etant particulièrement sensible aux 6-11 ans, je concentre mes intentions éducatives à cette tranche d'âge. Capables de raisonner et de donner leur avis, les enfants sont à cette période de la vie particulièrement réceptifs au monde qui les entoure et capables de grands progrès, utiles pour toute leur vie (ex. : savoir se positionner dans un groupe ou une équipe, apprendre une nouvelle technique artistique, etc...)

L'épanouissement de chaque enfant est au cœur de mes intentions éducatives. L'enfant doit, avant tout, être considéré comme une personne humaine, dans son intégrité physique, morale, et affective.

Le but de cet accueil est donc d'aider l'enfant à structurer sa personnalité pour s'affirmer par rapport à lui-même (confiance en soi) et par rapport aux autres (chacun peut apporter et recevoir de l'autre).

L'attention à l'autre, l'esprit de service, la responsabilisation, le dépassement de soi et l'expression des talents par les activités créatives et le jeu font partie intégrante de cet épanouissement.

J'ai également l'intention de permettre à des plus grands de grandir en maturité et de découvrir chez eux de nouvelles potentialités en les associant au projet.

Pour résumer, en tant que directeur, en tenant compte des attentes de l'organisateur, voici mes intentions éducatives :

1) Le développement de la personnalité de l'enfant

- Permettre à l'enfant de gagner en confiance en lui en développant ses talents à travers des activités variées.
- Favoriser l'épanouissement physique de l'enfant par la pratique d'activités sportives.
- Développer la curiosité et la créativité de l'enfant par sa participation à des sorties culturelles et des disciplines artistiques.
- Responsabiliser l'enfant en fonction de son âge et de ses capacités pour une autonomie croissante.
- Aider l'enfant à cultiver la joie.

2) La socialisation de l'enfant

- Conduire l'enfant vers le respect et l'esprit de service par la vie en collectivité.

3) Le développement de la personnalité du jeune

- Permettre au jeune de gagner confiance en lui en le mettant en responsabilité vis-à-vis des plus jeunes.
- Faire fructifier le talent du jeune.
- Offrir au jeune des critères de discernement pour se projeter dans l'avenir.

4. Objectifs, moyens, évaluation

Pour concrétiser ces intentions éducatives, je souhaite fixer des objectifs et mettre en place des moyens pédagogiques.

Intentions	Objectifs	Moyens	Evaluation
Permettre à l'enfant de gagner en confiance en lui.	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre la découverte de nouvelles activités. - Favoriser la découverte de soi et de ses capacités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des activités variées faisant appel aux différents talents. - Proposer des temps libres donnant une place à l'initiative personnelle. - Laisser le choix dans certaines activités proposées (activité personnelle et projet collectif) - Remise d'un flot « Révélateur de talent » en fin de journée (capacité à déployer ses talents au service du bien commun). 	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles activités l'enfant a-t-il vécues aujourd'hui / durant cette période ? Sont-elles variées (techniques manuelles, sports, lieux, etc.) ? - Y a-t-il suffisamment d'espace de temps libre ? - Comment les enfants occupent-ils leur temps libre ?
Favoriser l'épanouissement physique de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir plusieurs activités à caractère sportif. - Favoriser les jeux en plein air. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un grand jeu avec des activités sportives. - Mise en place de matériel de sport disponible pendant les temps libres. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant a-t-il pu se dépenser physiquement aujourd'hui / durant cette période ?
Développer la curiosité et la créativité de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la participation des enfants dans les activités et dans la vie quotidienne. - Faire découvrir un environnement habituel ou 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre le choix dans certaines activités. - Proposer des activités liées au milieu naturel, social et culturel. - Proposer au moins une activité par période qui sorte vraiment de l'ordinaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - De quelle façon les enfants ont-ils participé aujourd'hui / pendant cette période ? Etaient-ils acteurs ou simples exécutants ? - Les enfants sont-ils investis dans

	inhabituel.		l'aménagement de leur local ?
Responsabiliser l'enfant en fonction de son âge et de ses capacités.	- Permettre la croissance de l'autonomie de l'enfant.	- Définir différentes responsabilités dans la vie du centre qui impliquent l'enfant : Accueil, ménage, vaisselle, matériel, etc.	- Chaque enfant a-t-il déjà eu une responsabilité durant la période ? - Comment l'a-t-il vécu ? - Quel est le bénéfice pour l'enfant et pour l'ensemble du groupe ?
Aider l'enfant à cultiver la joie	- Apprendre à l'enfant à dépasser les contrariétés inhérentes à la vie humaine (vexation, petits ennuis de santé, déception, etc.) par la joie.	- Rappeler régulièrement la devise de l'ACM « Haut les cœurs » et l'expliquer. - Avoir une équipe d'animation vivant en cohérence avec cette devise. - Remise d'un flot « Haut les cœurs » en fin de journée.	- La devise de l'ACM est-elle affichée clairement quelque part dans la salle ? - A-t-on pris le temps de l'expliquer de façon adaptée aux enfants ? - L'équipe d'animation s'est-elle appliquée à vivre de façon cohérente à cette devise ?
Conduire l'enfant vers le respect et l'esprit de service par la vie collective.	- Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide.	- Etablir avec les enfants des règles de vie au quotidien. - Participation aux services de la vie en collectivité (mise du couvert, ménage, etc.) - Permettre un temps de relecture collective en fin d'après-midi avant la dispersion. - Remise de flots (récompenses) aux enfants dont on a remarqué un effort particulier : <ul style="list-style-type: none"> o Instrument de paix (capacité à entrer dans l'esprit impulsé par l'équipe d'animation et à entraîner les autres dans ce sens) ; o Frère / sœur de tous (attention aux autres dans le service, les déplacements, les activités diverses) ; 	- Chaque enfant a-t-il sa place au sein du groupe ? Y a-t-il des enfants plus isolés ? - Tous les enfants ont-ils participé à la vie collective durant cette période ? - Les enfants se mélangent-ils entre eux ? - Les locaux sont-ils propres en dehors des activités ?

5. Le cadre

a. Lieu et période d'accueil

Le centre de loisirs est situé dans la salle des Georgeries, rue des Georgeries à Maintenon (28). Pendant les mercredis du 14 septembre au 19 octobre 2022, l'accueil est ouvert chaque mercredi de 11h30 à 17h30.

b. Les locaux

L'organisateur met à disposition du patronage la salle paroissiale des Georgeries, établissement recevant du public de 5^{ème} catégorie répondant aux normes de sécurité en vigueur. Ce centre comprend :

- 1 grande salle (132.17 m²)
- 2 petites salles (20.70 et 17.10 m²)
- Des WC hommes et femmes

- Un terrain de jeux extérieur autour des bâtiments et clôturé.

c. Le public accueilli

Conformément aux intentions de l'organisateur et à mes propres convictions, le centre de loisirs accueille tous les enfants et jeunes entre 6 et 17 ans, quel que soit leur appartenance ethnique, religieuse, culturelle ou sociale.

Ces enfants habitent à Maintenon ou dans les communes voisines. Plusieurs d'entre eux sont dans les mêmes établissements scolaires la semaine et se fréquentent donc en dehors de l'accueil de loisirs. On compte 2 écoles élémentaires et 1 accueil de loisirs à Maintenon. Notre accueil de loisir se distingue par son esprit de famille, dimension essentielle de notre centre.

Les besoins des enfants que nous accueillons :

- Besoin de mouvement, de se dépenser physiquement ;
- Besoin de socialisation, de faire partie d'un groupe ;
- Besoin d'éprouver des sensations variées ;
- Besoin d'autonomie ;
- Besoin de détente ;
- Besoin d'imagination et de création ;
- Besoin de responsabilisation.

d. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique du centre de loisirs est composée de :

- 1 directeur (stagiaire BAFD) (Antoine Storez)
- 1 animateur (diplômé BAFA) (Pierre-Emmanuel Ghérardi, responsable grands jeux et activités sportives, activités diverses)
- 1 animatrice (BAFA) (Anne-Louise Jault, coordinatrice des différentes activités, activités diverses)
- 2 animatrices non diplômées, mais expérimentées (Pauline Daufresne : responsable communication, responsable sanitaire, et Anne Nicodème : aide aux activités manuelles).
- Et d'autres personnes bénévoles (jeunes ou mère de famille) venant ponctuellement.

Pendant le centre de loisirs quelques jeunes collégiens et lycéens peuvent être mis en responsabilité sous l'autorité d'animateurs compétents, dans le but de faire grandir en eux le désir de se former et de rejoindre, quand ils pourront, l'équipe pédagogique.

Le nombre d'adultes varie selon les mercredis, mais reste relativement élevé par rapport au nombre d'enfants : il reflète en effet notre souci d'un accompagnement personnalisé des enfants pendant le centre de loisirs. Ce nombre est une richesse et il offre une grande diversité de personnalités et de compétences.

• Le rôle du directeur

Je suis garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants ; de la mise en œuvre de ses objectifs pédagogiques et du bon fonctionnement de l'ACM.

Coordination et animation de l'équipe pédagogique :

- Accompagner, soutenir, motiver l'équipe et pouvoir repérer les difficultés de chacun.

- Former une équipe capable d'offrir des activités et un encadrement de qualité aux enfants ; avec une attention particulière dans l'idée qu'ils pourront devenir de futurs animateurs.
- Former / évaluer les animateurs afin de leur donner l'opportunité de progresser.

Dans ce but, des rencontres de préparation sont organisées entre l'équipe d'animation et le directeur. J'accorde une intention particulière aux non-diplômés (pour éventuellement les conduire vers une formation BAFA) et aux grands jeunes, qui ont une responsabilité adaptée dans l'organisation de l'ACM, pour réellement les associer au projet.

Avec les familles

De plus, je souhaite établir un lien de confiance avec les familles en associant les parents à la vie du centre (par des échanges informels au début et à la fin de chaque journée, par une communication transparente, par un spectacle présenté à la fin, etc.). Il est important que je puisse connaître les familles afin de situer le contexte dans lequel évoluent les jeunes qui me sont confiés, dans le but d'une co-éducation constructive.

Je cherche avant tout à être un directeur de terrain, dans le but d'établir une relation avec tous les enfants. Le but est aussi d'affiner, voir modifier les activités envisagées, ou le fonctionnement de la vie quotidienne de l'ACM pour qu'ils correspondent réellement aux besoins des enfants.

J'accorde une grande importance à ce que l'ACM soit un lieu sécurisé et rassurant pour chaque enfant accueilli. Un bénévole a accepté de suivre le dossier « sécurité » des locaux pour m'assister dans cette tâche (Jean-Michel Derocq, chef d'entreprise retraité).

• **Le rôle de l'animateur**

Le projet d'animation

L'équipe d'animation adhère au projet éducatif, et au projet pédagogique du directeur dans lequel elle a été impliquée. Les animateurs ont ainsi pour mission de :

- Réaliser un projet d'animation et un planning d'activité en cohérence avec les objectifs pédagogiques et les moyens présentés ci-avant.
- Travailler en équipe, avec le directeur pour évaluer l'ambiance générale et le programme par rapport aux besoins des enfants et aux objectifs.
- Veiller particulièrement à favoriser les savoir-faire et savoir-être de chaque enfant.

Les activités mises en place devront, avant tout, être au service de l'enfant, et non d'elle-même, afin de les faire sortir de leurs préoccupations quotidiennes.

Tout problème de comportement ou toute autre difficulté devra être signalée au directeur.

Les activités

Pour l'organisation des activités et des grands jeux, les animateurs auront à cœur de mettre l'accent sur l'animation : l'enfant ne consomme pas l'activité mais y est associée. Ces activités seront encadrées et sécurisées par les animateurs ; ceux-ci encourageront et accompagneront l'enfant dans sa participation.

Certaines activités devront être prévues de manière à ce que l'enfant puisse choisir ce qu'il veut faire (notamment dans les différentes disciplines artistiques) ; certaines devront être prévues pour tous (notamment les grands jeux, les sorties).

Une culture d'attitude

Cette expression « culture d'attitude » désigne une manière habituelle d'être et d'agir de l'animateur à l'égard des enfants confiés, qui entend être ajustée et responsable. Ainsi, la surveillance et l'encadrement des mineurs doivent éviter les situations à risques. Dès qu'une activité est organisée

avec un groupe de mineurs, la présence d'au moins deux animateurs est souhaitable en permanence. Le travail d'équipe entre animateurs (directeur compris) est à favoriser au maximum.

Outre le respect des aspects légaux d'encadrement et d'animation, les animateurs sont appelés à avoir une conduite exemplaire devant les mineurs :

- L'usage du téléphone en présence des mineurs doit inspirer une juste mesure de son usage ;
- La consommation de cigarette et d'alcool en présence de mineurs n'est pas autorisée ;
- Les animateurs doivent faire preuve de savoir-vivre et adopter une tenue vestimentaire décente ;
- Le respect entre tous, adultes et mineurs, est essentiel. Chacun doit rester courtois et poli avec son interlocuteur, toujours avec bienveillance.

Pour lui-même

L'animateur veillera à ne pas outrepasser ses limites physiques et mentales pour être à tout moment disponible pour les enfants. Le directeur sera particulièrement attentif à cela, dans le souci du respect de chacun en tant que personne.

e. Une journée type

Pour répondre à nos objectifs pédagogiques, nos journées s'articulent toutes autour du schéma général ci-dessous. Il présente l'avantage d'offrir un cadre rassurant aux enfants avec des activités variées et des espaces de temps libre et d'autonomie. Accueillant des enfants de toutes religions, ceux-ci ont la possibilité de s'inscrire à la journée (11h30-17h00) ou à la demi-journée (12h00-17h00), laissant la possibilité de ne pas aller au temps de prière.

Matin : 11h30 : accueil

11h45 : temps de prière (facultatif)

Déjeuner : 12h45 : pique-nique /vie collective

Début d'après-midi : 13h00 : Temps libre

Après-midi : 14h00 Grand-jeu / sortie culturelle / activités sportives

16h30 : Goûter

17h00 : Mot du soir / temps libre

17h30 : Dispersion

f. Le thème

Pour le Patronage Louis de Gonzague, l'équipe a souhaité travailler sur différentes thématiques en fonction des périodes de l'année, en prenant pour base les cinq continents. Ce thème présente l'avantage d'offrir un imaginaire large et varié, brassant plusieurs plans (géographique, historique, artistique, spirituel). Les projets d'animations pour la période du 09/11 au 14/12 sont donc principalement des activités en lien le continent asiatique, continent dans lequel nous poursuivons notre grand voyage à travers le monde.

6. Protocole sanitaire

Le respect de l'hygiène, la préservation de la santé de manière générale, est un aspect non négligeable dans la vie du centre de loisir. L'équipe pédagogique s'emploie donc à respecter le protocole sanitaire

en vigueur applicable aux ACM dans la lutte de la propagation du Covid-19. Une animatrice est chargée de veiller plus particulièrement à la mise en application de ce protocole (Pauline Daufresne).

7. Bilan et perspectives

Ce projet pédagogique que nous avons élaboré est assez complet, mais est aussi certainement perfectible. J'attends beaucoup de l'expérience que nous pourrions vivre durant les premiers mercredis pour peaufiner ce projet et le rendre plus proche de la réalité. Cela aussi en vue d'éventuels autres centres de loisirs au cours d'autres vacances scolaires dans l'année.